



**ascodocpsy**

réseau documentaire en santé mentale



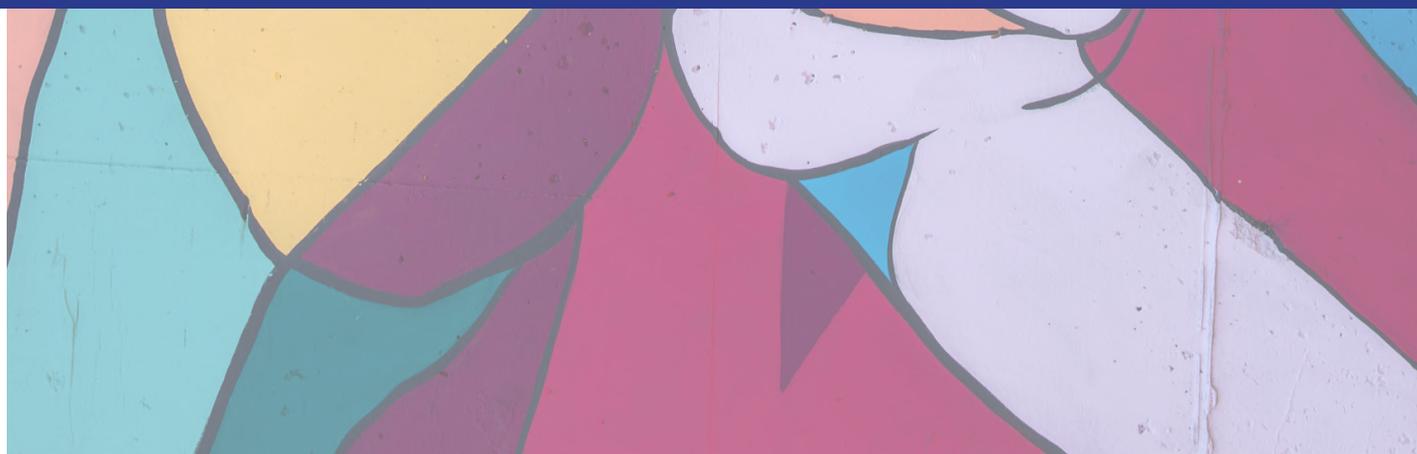
SISM 2021

"POUR MA SANTÉ MENTALE, RESPECTONS MES DROITS !"

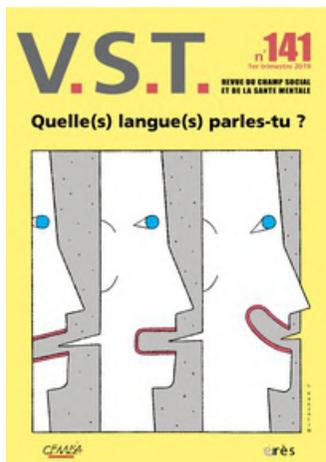
# Droits des usagers à la citoyenneté

---

Droit à la citoyenneté – Notions d'ensemble	p. 1
Droit à la citoyenneté en établissements médico-sociaux	p. 5
Démocratie sanitaire	p. 7
Droit à la citoyenneté sexuelle	p. 8
Droit de vote	p. 9
Et ailleurs... ?	p. 10
Droits des usagers : comment se former ?	p. 11



# Droit à la citoyenneté – Notions d'ensemble



À partir des questions actuelles portant sur la sectorisation psychiatrique (pénurie des psychiatres, baisse de la motivation, résistance de la politique de secteur), l'auteur, psychiatre (co-acteur de cette politique), développe l'hypothèse que le contrat de départ, associant dans une même démarche clinique le soin et la citoyenneté, met en place un couple de forces différentes générant une tension constante aux effets féconds.

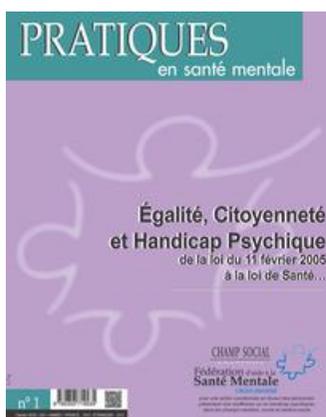
Il propose une approche explicitement politique, au sens citoyen, de cette discipline médicale particulière et de continuer à la considérer et à l'administrer de façon non pas technique mais citoyenne.

BAILLON Guy. Psychiatrie de secteur, clinique et citoyenneté. V.S.T. : REVUE DU CHAMP SOCIAL ET DE LA SANTÉ MENTALE, 2019. 141 : p. 115-125.



En France, un nouveau courant a pris naissance récemment, la 'Psychiatrie citoyenne' qui oeuvre pour promouvoir la pleine citoyenneté des personnes souffrant de troubles psychiques. L'auteur fait le bilan de ce mouvement et évoque ses perspectives d'avenir.

BESANCON Marie-Noëlle. De la psychiatrie citoyenne en France au mouvement international Citoyenneté et Santé mentale. RHIZOME, 2012. 45 : p. 24-29.



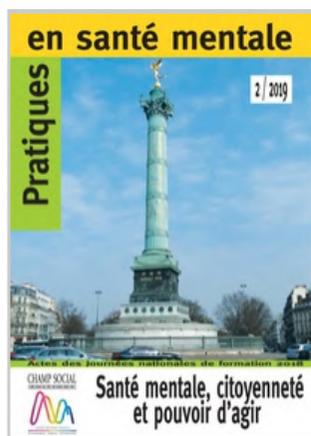
Après la loi de 2005 sur le handicap, les dispositions sur la santé mentale de la loi santé qui vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale vont dans le sens d'une véritable coopération entre le sanitaire, le médicosocial et le social. Il convient maintenant que nous nous organisions pour demander, suivre et promouvoir leur application réelle sur le terrain, dans les territoires de proximité.

BRIERE Jean-Luc. Égalité, Citoyenneté et Handicap Psychique. [Dossier]. PRATIQUES EN SANTÉ MENTALE, 2016. 1 vol 62 : p. 3.



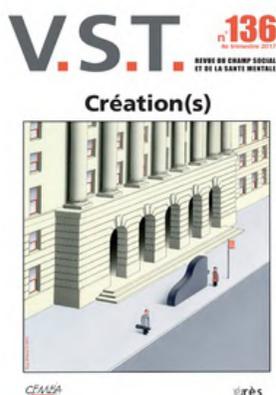
**Dans la conception de la citoyenneté française, le devoir de solidarité se conjugue avec le droit à l'égalité.** Prenant en compte cette conception d'égalité citoyenne, nous devons considérer les personnes handicapées psychiques en tant que citoyens comme les autres. Ainsi le veut la citoyenneté bien comprise, entre humains semblables, reconnus dans une égale dignité. L'essentiel réside dans la reconnaissance de leur personne singulière, comme pour tout un chacun.

CATONNE Jean-Philippe. **De la citoyenneté [dossier]**. PRATIQUES EN SANTE MENTALE, 2018. 2 vol 64 : p. 2-55.



**Le 13 juin à Paris, la coordination Île de France avait décidé de réunir les participants sur le thème "Santé Mentale et Citoyenneté".** Il apparaît facile d'établir une liaison entre les deux, si l'on pense aux personnes en difficulté psychique. En effet, la santé mentale consiste à pouvoir assumer les tensions de la vie et les surmonter ; la citoyenneté garantit l'exercice des droits et le pouvoir d'assumer un rôle actif dans la cité ; elle constitue donc une condition du rétablissement de la santé mentale.

COLLECTIF. **Santé mentale, citoyenneté et pouvoir d'agir**. PRATIQUES EN SANTE MENTALE, 2019. 2 : 92 p.



**Depuis une dizaine d'années, des personnes se sont regroupées dans un collectif d'associations visant le droit à la citoyenneté et la participation à la vie sociale et aux décisions sociétales.** Ces personnes se reconnaissent comme citoyen-ne-s et pour certain-e-s directement usager-e-s de la santé mentale. Elles ont construit et mené plusieurs projets collectifs qui couvrent le spectre large de l'empowerment. Ces projets, inscrits dans une démarche de santé communautaire, sont fondés sur le croisement des savoirs expérientiels des personnes participantes.

DUTOIT M & SAINT-PE, M. **Agir le droit. Un chemin d'émancipation collective en santé mentale**. VST - Vie sociale et traitements, 2017. 4(4) : p. 86-89.



**Sous l'influence des politiques anglo-saxonnes, la consécration des droits de la personne** (cf. Art.7 de la loi 2002.02 rénovant l'action sociale et médico-sociale), les politiques de droit commun, le "mainstreaming", le paradigme de l'utilisateur sont à la mode. Le secteur social et médico-social est un des derniers à faire, en droit, à l'utilisateur une nouvelle place et celle-ci obéit à deux principes : participation et transparence. Elle oblige les établissements à s'interroger sur leurs pratiques. Ceux-ci doivent faire émerger cette nouvelle "citoyenneté" dans les différentes acceptions du terme, tout en protégeant ces personnes souvent "vulnérables", aux yeux de la loi. Dans le rapport étroit entre droit des usagers et citoyenneté, que deviennent les questions relatives à la négociation, au consentement éclairé, au contrat ? Les certitudes de l'action unilatérale sont-elles remises en cause ?

COLLECTIF. **Droit des usagers et citoyenneté.** EMPAN, 2006. 4 n°64 : 156 p.



**Un mouvement international de la psychiatrie citoyenne a été créé** début décembre à Besançon, à l'issue d'un colloque participatif visant à donner une vraie place aux malades psychiques dans la société. Des propositions ont été envoyées aux pouvoirs publics.

LEFEBVRE Caroline. **Réconcilier psychiatrie et citoyenneté.** LIEN SOCIAL, 2011. 1010 : p. 10-17.



**Pour que les personnes en premier lieu concernées par des difficultés psychiques puissent faire entendre leur voix**, il a fallu parcourir un long chemin. Du statut d'aliéné au début du XIXe siècle à la revendication contemporaine d'un droit à la pleine citoyenneté, l'on peut mesurer les pas décisifs accomplis, tout particulièrement avec la loi de 2005. Toutefois, la notion d'handicap psychique comporte un paradoxe. Encore faut-il en prendre conscience pour pouvoir le dépasser.

OZENNE Jessica. **La loi du 11 février 2005 : avancée et ambiguïté, quelle citoyenneté pour les personnes concernées ?** PRATIQUES EN SANTE MENTALE, 2018. 2 vol 64 : p. 31-36



SJLH Colloque des Hôpitaux de jour  
2 et 3 octobre 2015  
CAEN



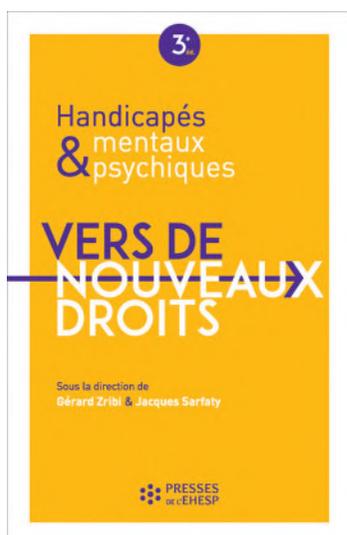
Nous ferons référence dans cet article aux principaux textes fondateurs de l'OMS structurant les orientations de sa politique de santé mentale, qui est basée sur les trois concepts suivants : l'empowerment, le rétablissement et la citoyenneté. Le cadre conceptuel de la mise en place de ces trois concepts est la santé mentale communautaire. Nous illustrerons ces orientations politiques par l'exemple concret de services de santé mentale intégrés dans la banlieue est de Lille.

ROELANDT Jean-Luc. Rétablissement, pouvoir d'agir et citoyenneté. Des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé à l'application en France. REVUE DES HOPITAUX DE JOUR PSYCHIATRIQUES ET DES THERAPIES INSTITUTIONNELLES, 2016. 18 : p. 25-31.



La politique de la Ville en France a été à l'origine d'innovations provoquant un engagement fort des collectivités locales dans le champ de la santé puis de la santé mentale. Les conseils locaux de santé mentale, qui se développent actuellement en France convergent avec la politique de la Ville et les recommandations de l'OMS. L'implication des élus et des 'patients usagers citoyens' est essentielle dans la mise en œuvre aboutie de la politique de secteur et pour la pleine reconnaissance de la citoyenneté des usagers.

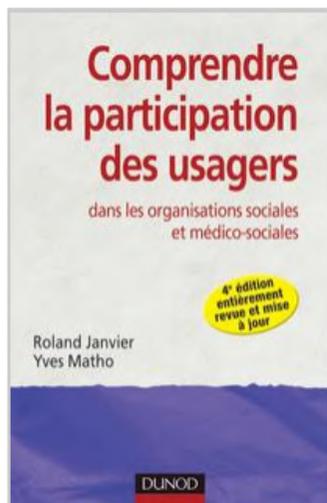
ROELANDT Jean-Luc, EL GHOZI Laurent. Santé mentale et citoyenneté : une histoire française. INFORMATION PSYCHIATRIQUE, 2015. 7 vol 91 : p. 539-548.



Autonomie, citoyenneté, protection juridique, intimité, sexualité, parentalité, intégration, égalité des chances... Ces sujets complexes sont trop souvent abordés sur un mode simplificateur et incantatoire. Les auteurs proposent ici des approches nuancées, des réponses concrètes, ancrées dans les réalités quotidiennes.

ZRIBI Gérard, SARFATY G. Handicapés mentaux et psychiques : vers de nouveaux droits. 3e éd. Rennes : Presses de l'EHESP, 2015.

# Droit à la citoyenneté en établissements médico-sociaux



En presque dix ans – depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l’action sociale et médico-sociale – le droit à la participation des usagers, c’est-à-dire l’affirmation de droits formels fixés par le Code de l’action sociale et des familles, a constitué une dynamique d’engagements réciproques entre professionnels et personnes accompagnées. La question de la participation des usagers est une question éminemment politique qui interroge les fondamentaux de l’action sociale.

JANVIER Roland, MATHO Yves. Comprendre la participation des usagers dans les organisations sociales et médico-sociales. 4e éd. Malakoff : Dunod, 2011.

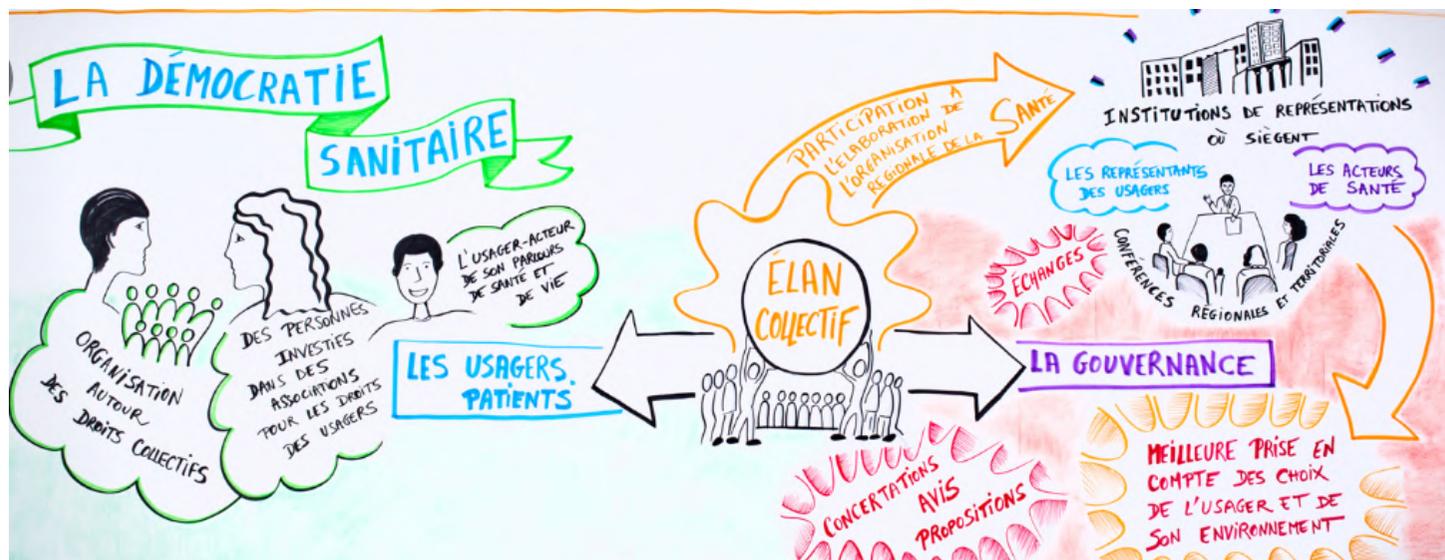


Les mots ont du sens. Résidents, usagers ; autant de termes employés pour désigner les personnes âgées ou en situation de handicap qui vivent en établissements médico-sociaux. Citoyens ? Il est moins utilisé et pourtant. La loi 2002 a ouvert l’ère de la démocratie sociale. D’autres textes législatifs ont suivi depuis. L’usager ou plutôt le citoyen s’est retrouvé au cœur du dispositif.. avec des droits à faire valoir. Oui, mais comment ? Penser, discuter, échanger, donner son avis, faire des choix, voter, sortir.. certes, mais quand la dépendance s’installe, que les troubles cognitifs s’intensifient, que la pathologie fragilise, ne permet pas ou plus de s’exprimer ; autant de situations bien réelles vécues quotidiennement par les professionnels.

MARQUET Alexandra, MOYON Pierre, NUSS Marcel, DEPARIS Manuela, MESPLEDE Richard, HEDONT HARTMANN Stéfane, BATAILLE Etienne, CORMORANT Muriel, GIAFFERI Philippe, WINANCE Myriam, GIACNOGHI Cyril, LECOCQ Damien, BRAUD Florence. Rester citoyen en établissement [Dossier]. DOC'ACCOMPAGNEMENT, 2020. 25 : p. 8-30.



# Démocratie sanitaire



Source : ARS PACA. [Qu'est-ce que la démocratie en santé ?](#)



De nombreux textes législatifs et réglementaires ont contribué, depuis 1945, à faire émerger les droits des malades. Ce long cheminement, en parallèle du développement des associations de patients, a permis l'éclosion de la démocratie sanitaire. Ces acquis doivent s'inscrire dans le quotidien des pratiques et permettre au patient citoyen d'occuper une place de partenaire dans la construction de son parcours de santé et de soins.

DESCHAMPS Chantal. [Démocratie en santé et participation des usagers : une longue histoire.](#) REVUE DE L'INFIRMIERE, 2015. 214 vol 64 : p. 16-18.



Les enjeux de participation citoyenne traversent les projets et les pratiques des établissements sanitaires et médico-sociaux. Sur le plan individuel comme collectif, la démocratie en santé repose aujourd'hui sur la reconnaissance et l'effectivité des droits. Alors que de nombreuses initiatives soulignent le chemin accompli, le temps est venu d'une coconstruction généralisée avec les citoyens en santé.

LEFEUVRE Karine, OLLIVIER Roland. [Enjeux de démocratie et perspectives citoyennes. Participation des personnes hospitalisées ou accueillies en établissement.](#) REVUE HOSPITALIERE DE FRANCE, 2016. 568 : p. 44-48.

« Modalités de participation des usagers et des aidants au Conseil d'Orientation en Santé Mentale de Marseille »  
Fiche de synthèse

**Le projet**

**Principes de la concertation**  
15 ateliers de réflexion entre septembre 2016 et mai 2017 dans un lieu neutre et central de la ville de Marseille.  
- Entre 4 et 17 personnes suivant les ateliers.  
- Cadres flexibles larges à l'adhésion d'usagers et sous- groupe.

**Vidées et débats conduits sur sites et par sites**  
- Présenter le démarche d'orientation ou de bons exemples.  
- Travailler avec les équipes d'orientation ou de bons exemples de la démarche dans leur structure.

**Principes méthodologiques**  
- Co-construction de l'équipe de la démarche avec les participants.  
- Élaboration du dispositif d'ateliers.  
- Établir des conditions de travail à l'écoute, à l'horizontalité, à la reconnaissance systémique (sujet, objet, schéma) pour faire émerger des propositions communes.

**Tenue des ateliers**  
- Participation libre (possibilité de participer une seule fois à l'initiative que moment ou venir à toutes les séances).  
- Déplacement et gratification prévus pour chaque participant.  
- Parcours, bienveillance et accueil, horizontalité.  
- Participation anonyme au non-jugement la parole de chacun.

**Démarche anthropologique**  
- Dispositif méthodologique conçu comme une expérimentation des conditions de participation :  
o anthropologie et usage / au fil de l'eau / o atelier /  
- Expérimenter la "horizontalité" à un moment / l'atelier /

Vison des Associations sur le Chèque, leur nature et centre. Des investigations sur ces outils de groupes de ateliers dans certains structures, ont aussi été réalisées. En effet, un principe de réalité nous a conduit d'une part à aller vers "un usager" plutôt que nous limiter à "un forum" après "aux ateliers, et d'autre part à recueillir des usagers "présentés sans créer d'instant. Ainsi, la majorité des usagers ont été affilés à un réseau GEM. De fait, si la composition des commissions de travail représentative de la diversité des situations, le principe de représentation doit orienter la mission des participants qui composent.

La profession qui accompagnait chaque atelier a été sans doute un critère de réussite du dispositif dans le cas des usagers.

Entre septembre 2016 et mars 2017 deux anthropologues du LaSSA ont travaillé sur un appel d'offre de la Ville de Marseille au titre du COSM. À partir d'ateliers de réflexion, il s'agissait de co-construire avec les usagers et les aidants la forme et le contenu des ateliers, ainsi que les analyses et recommandations qui en découleraient. Les ateliers réguliers étaient autant un espace spécifique d'élaboration de forme de participation qu'une mise à l'épreuve de celles-ci. La démarche anthropologique a permis de mettre en œuvre concrètement et de manière adaptée au public les principes de la démocratie participative.

SAKOYAN Juliette, FARNARIER Cyril. Modalités de participation des usagers et des aidants au Conseil d'Orientation en Santé Mentale de Marseille - Fiche de Synthèse. LaSSA, 2017.

# Droit à la citoyenneté sexuelle



Cet article s'intéresse à la sexualité des personnes qui rencontrent des problèmes de santé mentale. Plus précisément, les auteurs examinent la question de la vie sexuelle de ces personnes dans une perspective de citoyenneté sexuelle qui est définie comme un statut qui reconnaît l'identité sexuelle des personnes et leurs droits à une vie sexuelle de qualité. Ils présentent une expérience éducative qui a permis de créer chez les participants non seulement de la confiance en soi, mais aussi un lien social qui les encourage à devenir les acteurs de leur vie sexuelle et à exercer leurs droits de citoyen sexuel.

DUPRAS André, BOURGET Annick. L'éducation à la citoyenneté sexuelle des usagers de services en santé mentale. SANTE MENTALE AU QUEBEC, 2010. 2 vol 35 : p. 209-226.

# Droit de vote



La Loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice supprime le contrôle préalable du juge des tutelles pour certains actes, impactant les droits des majeurs protégés. Ainsi, afin de renforcer leur autonomie, les personnes placées sous régime de tutelle peuvent désormais prendre seule les décisions de se marier, de se pacser ou de divorcer. En outre, le droit de voter leur est restitué reconnaissant ainsi leur pleine et entière citoyenneté.

BATAILLE Etienne, CORMORANT Muriel. [Le droit de voter pour tous.](#) DOC'ACCOMPAGNEMENT, 2020. 25 : p. 19-20.



Entre droit de vote et action de voter, il semble que pour un jeune adulte handicapé mental, bénéficiant d'une mesure de protection et vivant en foyer d'accueil médicalisé, il n'est pas aisé de connaître ses droits, les procédures d'inscription sur les listes électorales, mais également de comprendre le contenu des professions de foi des candidats. Cet article évoque le travail effectué par une équipe pluridisciplinaire d'un foyer de vie.

BRAUD Florence. [Voter : le parcours du combattant.](#) DOC'ACCOMPAGNEMENT, 2017. 7 : p. 27-28.

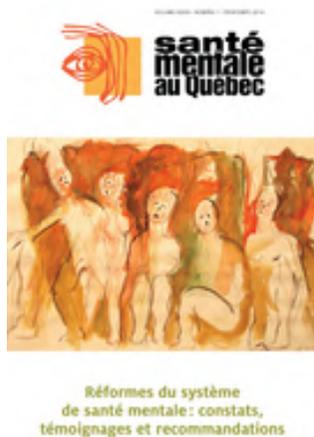


Hospitalisés en soins libres ou sans leur consentement, les patients restent des citoyens à part entière. Recommandations pratiques pour leur permettre d'exercer leur droit de vote.

PECHILLON Eric, RENARD Stéphanie. [Le droit de vote des personnes hospitalisées en psychiatrie.](#) SANTE MENTALE, 2017. 216 : p. 12.

Dossier  
Case management  
en santé mentale

## Et ailleurs... ?



L'un des quatre principaux chapitres du document de consultation proposé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, en préparation du Forum national sur le Plan d'action en santé mentale 2014-2020, est consacré au plein exercice de la citoyenneté. Ce témoignage est le fruit d'un dialogue tenu entre la direction générale d'un institut universitaire en santé mentale québécois et d'un groupe de personnes utilisatrices de services qui prennent part au Projet citoyen au Centre de recherche de ce même institut.

PELLETIER Jean-François, FORTIN Denise, BORDELEAU Julie. Pour nous, être citoyens à part entière, ça veut dire... SANTE MENTALE AU QUEBEC, 2014. 1 vol 39 : p. 311-324.



Ce numéro thématique propose de revenir à une conception plus égalitaire et fraternelle dans les relations patients-soignants. Relations permettant à plusieurs personnes en détresse de retrouver un sens de la dignité et de la citoyenneté. [...] Ce numéro relate des expériences et tentatives citoyennes en santé mentale en provenance de différents coins du monde, du Brésil, de l'Ecosse, de la France et du Québec.

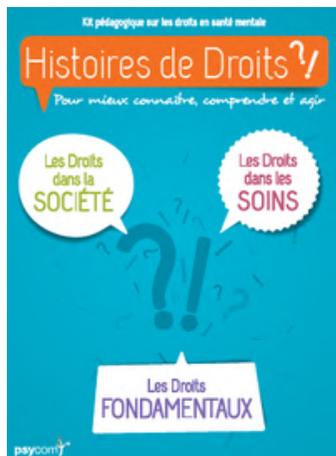
PELLETIER Jean-François. Partenariats patients en santé mentale [dossier]. SANTE MENTALE AU QUEBEC, 2015. 1 vol 40 : p. 11-274.



Aujourd'hui, des réseaux de patients s'organisent et militent pour s'imposer comme des acteurs de santé.

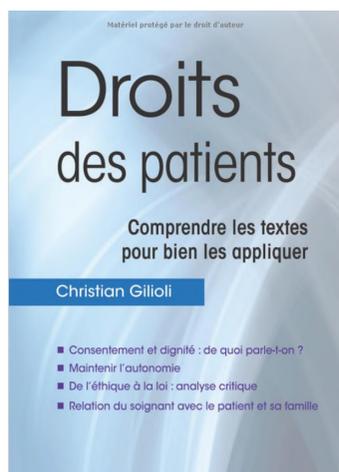
DECHALOTTE Mélanie, FASHAHI Manoushak. Les patients prennent le pouvoir. France Culture, LSD (La Série Documentaire), 2017.

# Droits des usagers : comment se former ?



Le kit pédagogique **Histoires de Droits** a pour objectif de vous aider à dialoguer en groupe ou à deux sur les droits en psychiatrie. Au-delà de l'information sur les droits, les recours, les démarches, les aides juridiques et les accompagnements, cet outil vous propose d'échanger, de partager vos points de vue et de croiser vos regards et vos expériences sur ces questions.

PSYCOM. Kit pédagogique sur les droits en santé mentale. Histoire de Droits. Pour mieux savoir, penser, agir. 2015.



La reconnaissance des droits du malade régit désormais la relation soignant-soigné. Cet ouvrage, ancré dans la réalité et dans le quotidien du personnel soignant et dans celui des patients, permet de se poser les justes questions touchant à des sujets délicats (dignité, souffrance, bien-être...). [...] Il s'adresse aux étudiants en formation initiale (paramédicale et médicale), aux professionnels engagés dans les différentes formations universitaires (DU, Masters) ainsi qu'aux familles des patients et aux membres des associations de malades.

GILIOLI Christian, DUPONT Mars. Droits des patients : comprendre les textes pour bien les appliquer. Issy les moulineaux : Elsevier Masson, 2018. 112 p.



Pratique et contextualisé, ce guide actualise les connaissances sur les droits des patients et leur place à l'hôpital : grâce à la diversité de ses auteurs (cadre de santé, chargé de relations à la Haute Autorité de Santé, philosophe, directeur d'hôpital, médecins de soins palliatifs, médiateur, représentant des usagers, juriste...), il propose une approche pluridisciplinaire et confronte ainsi les points de vue de professionnels qui seront amenés à collaborer et à se positionner sur ces questions au quotidien.

DEPOIX JOSEPH Jean-Pol, Dir. et al. Droits et place des personnes soignées à l'hôpital. Malakoff : Lamarre, 2019. 160 p.

## Sources

---

[SantéPsy](#), [Prisme](#), [HAL](#), [Google scholar](#)

Réalisation effectuée dans le cadre  
d'Ascodocpsy par

---

**Laure Alexandre-Duband**, CH La Chartreuse

**Anne-Céline Dartevel**, CH Le Vinatier

**Sophie Karavokyros**, CH Valvert

**Aude Long**, CH Le Vinatier

## Mise en page

---

**Céline Girard**, équipe de coordination Ascodocpsy

Ascodocpsy - Mai 2021

Vous êtes libre de reproduire, distribuer  
et communiquer ce document, selon les conditions  
suivantes : Paternité (vous devez citer Ascodocpsy comme  
auteur original) - Pas d'utilisation commerciale - Pas de  
modification

